



L'écho des criques

La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie

Note de la rédaction

Lecteurs attentifs et assidus de cet Echo, vous avez bien sûr remarqué avec étonnement, inquiétude (?), que le 1er jour de ce mois est passé sans qu'arrive sur votre boîte mail cette Lettre : ça n'est pas un poisson d'avril, mais la conséquence d'un incident informatique sans gravité, mais pour le moins contraignant : c'est réparé ! Chaussez vos lunettes si besoin, et armez-vous d'indulgence : cet Echo est encore plus long que nous le souhaiterions, mais... qu'aurait-il fallu supprimer de celui-ci, par exemple ? Pas facile.....

EDITO *N° 76, Avril 2025*

Pornic vit sous le printemps, le soleil est aux aguets. Confiance...

Localement, le môle et les quais occupent les réflexions : végétalisation (dans l'eau salée d'ici quelques proches années ?) ou amélioration cohérente avec les besoins d'aujourd'hui ? Le Site Patrimonial Remarquable, qui impacte fortement le PLU, se veut une labellisation de choix de vie harmonieuse grâce à des bâtis anciens (ceux construits par les Anciens, sans règle d'urbanisme pourtant ...) et des paysages structurant les quartiers, paysages évolutifs depuis le Moyen-Age. Les règles de gestion à venir se dessinent avec des phases d'écoute et d'explications de l'ensemble des choix. Et, chance, certains jardins, ou maisons bâties avant 1700 ne sont pas dans le périmètre du nouveau site. Un jeu peut être proposé pour nos promenades : les identifier par amour de la beauté. Peut-être peut-on regretter l'amoncellement de lois, règles, contrôles, engendrées par ces cadres administratifs contraignants.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)...

...et son plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) :

Une réunion publique s'est tenue lundi dernier 24 mars, pour présenter l'évolution des règles afférent au SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Dans un souci de «faire court», vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous un compte-rendu de cette réunion, qui aurait permis à certains d'exprimer des réticences... Seront-elles entendues ? Les dernières réunions de « concertation » (cf celle qui concernait l'aménagement du môle) ne laissent pas beaucoup d'espoir sur ce point.

Parallèlement, une révision du PLU – dont la dernière version date de 2023, reprend et complète notamment le recensement des éléments de patrimoine de la commune : ce document n'étant pas résumable, (pas moins de **107 pages** de tableaux listant : arbres sous différents qualificatifs, escaliers, bosquets, puits et autres éléments de patrimoine bâti, urbain, rural, de qualité ou remarquable...), vous le trouverez également en cliquant sur le lien « PLU ». Ce document indique la coordonnée cadastrale dudit élément remarquable : retrouverez-vous votre parcelle ?

Dernier lien (promis !!) <https://www.baremedelarbre.fr/> : document édifiant qui reprend la méthode d'évaluation des arbres, en fonction d'une telle quantité de critères faisant l'objet d'autant de formules mathématiques que, là non plus, nous ne sommes pas en mesure d'en faire un résumé exploitable ; le rédacteur de cet Echo est profondément navré de vous infliger de telles lectures mais, n'ayant pas de résultat en recherchant sur le site de la Mairie « PLU 2025 », il me semble vraiment important que vous ayez une idée du niveau de complexité des outils mis en œuvre... En effet, la qualification des arbres amène, comme vous le savez, à une valorisation en euros, qui peut servir dans un sens préventif, mais aussi répressif ! Une illustration affichée plus bas donne une idée... Une citation du Pdt Pompidou que beaucoup ont en tête certainement, suggérant "d'arrêter d'emm...der les français" a encore toute son actualité !

Dernière remarque : il semble que la circulaire demandant aux administrations de s'abstenir de l'écriture « inclusive » (« *évalueur.trice* » ...) n'ait pas atteint les (nombreux) auteurs de cet ouvrage. Dommage : notre langue n'est-elle pas, elle aussi, sans doute autant que les arbres, un élément constitutif de notre patrimoine ?

e) Exemples de calcul de la valeur d'indemnisation des arbres

Cas n°1

Espèce : Pin maritime

Indice

- a) Prix de l'arbre de hauteur 150/175 = 250 euros
- b) Valeur esthétique et état sanitaire :
Sujet de qualité esthétique exceptionnelle, vigoureux, isolé
- c) Situation géographique :
Zone littorale
- d) Dimension de l'arbre :
Circonférence = 200/400cm (diam. du tronc > 90cm)

25
10
10
20

Valeur « A » d'agrément :

A = (25 x 10 x 10 x 20) = 50 000€

Valeur « B » des travaux de remplacement :

B = 50 000 x 35% = 17 500€

Soit valeur « C » d'indemnisation de ce Pin maritime = A+B = 67 500 €

Compte-rendu réunion du 24 mars

PLU : liste des éléments remarquables

Piétonisation de Pornic



La piétonisation de Pornic est une initiative qui continue de se développer. Cette mesure vise à offrir un cadre de vie agréable, tant pour les habitants que pour les visiteurs, tout en soutenant les « mobilités douces ». Au-delà de son aspect fonctionnel, la piétonnisation permet également de valoriser et de préserver le vieux port, lieu emblématique de la ville situé au cœur du Site patrimonial remarquable.

Ainsi, le quai du 11-Novembre, le quai Leray, la rue de la Marine et la rue des Sables seront parfois fermés à la circulation automobile.

Comme l'an passé, ce dispositif sera mis en œuvre les dimanches, jours fériés, ponts des mois de mai, juin et septembre, permettant aux habitants

comme aux touristes de profiter pleinement de ces espaces dans un environnement propice à la promenade.

Ci-dessous, cliquez pour avoir le calendrier complet de ces fermetures.

Calendrier des limitations de circulation

Appli "Pornic IntraMuros"

Connectez-vous à Pornic avec IntraMuros, votre nouvelle application numérique.

"Testé par votre serviteur" : La Ville poursuit de louables efforts pour se rapprocher de ses citoyens et visiteurs en rendant l'accès aux informations municipales toujours plus facile.

Depuis quelques jours, la Ville est présente sur **IntraMuros**, l'application d'information locale la plus utilisée avec près de 7 000 communes françaises déjà connectées.

Parfaitement complémentaire du site Internet pornic.fr, des réseaux sociaux et des autres supports d'information comme le Pornic Mag, cette application mobile est **très simple d'utilisation, gratuite et sans publicité**.

Habitants et visiteurs sont invités à l'installer via [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.pornic.intramuros) ou [l'App Store](https://apps.apple.com/fr/app/intramuros/id1444444444).

Il suffit ensuite de chercher Pornic, puis de sélectionner les thématiques des notifications que l'on souhaite recevoir. IntraMuros permet en effet de recevoir, sur son téléphone, les informations pratiques, actualités et événements de la Ville.

Fermetures, changement d'horaires...

1 - Les cimetières du Clion et de Ste Marie seront fermés pour travaux de reprises de concession du **lundi 7 au vendredi 18** avril 2025

et 2 - **À compter du 1^{er} avril 2025**, les horaires de la déchetterie de La Blavetière changent. Voici les nouveaux horaires :

- Du lundi au vendredi : de 14h à 18h (fermé donc le matin)
- Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Pour plus d'informations, rendez-vous sur pornicagglo.fr.

Visite du Centre de secours de Pornic.



Comme nous vous l'avions proposé, des Amis de Ste Marie ont pu visiter ce nouveau Centre de Secours, sous la direction amicale de Denis, le président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Un compte-rendu complet de cette visite est disponible en cliquant sur le bouton ci-dessous. Sachez juste que ce Centre a vocation à s'agrandir encore, pour faire face tant à l'accroissement de la population, qu'à l'élargissement du périmètre des interventions extrêmement diverses.

Une info importante pour les possesseurs de véhicules électriques : il n'est pas possible de combattre les incendies de ces véhicules ... Donc, ne les stationnez pas en sous-sol de votre maison, ou à trop forte proximité...

Et, un rappel précieux : le 18 et le 112 sont les numéros d'appel, dirigés vers le centre opérationnel qui coordonnera l'ensemble des moyens de secours.

Enfin, pour ceux qui n'ont pu s'inscrire à cette visite, l'ASM vous proposera une autre date : patience !

Récit de la visite



Chose promise...



Certains l'auront peut-être remarqué : nos sympathiques repreneurs du bar-tabac de Sainte Marie - qui en sont à leur 4^{ème} affaire !- ont descendu, comme annoncé, l'enseigne "La Cigogne", sans doute plus alsacienne que ligérienne, au profit d'une dénomination sans conteste plus adaptée : le Sanmaritain. L'on peut sans trop de doutes y voir une réelle volonté d'ancrage

! Et l'intérieur a aussi été revu, éclairci, aéré: nouveaux exploitants, nouvelle ambiance ! Encore une fois, tous nos souhaits de réussite !

Expo aux Cèdres Bleus



Pour information, c'est l'exposition d'une artiste, Véronique Blanchet, qui a fait travailler sur deux jours les enfants et adolescents de la Maison des Cèdres Bleus, autour du thème «**la ligne raconte**». Chaque œuvre est exposée, ainsi qu'une vingtaine de tableaux de l'artiste qui vit près de Pornic. Toute l'équipe des Cèdres a été impliquée. L'exposition se fera dans deux salles de leurs locaux, du **12 au 27 avril**, 9 Bis Chemin du Moulin de Sang - BP 1406 - 44210 PORNIC

Culture, encore : notre cinéma !



Beaucoup de bons films à voir ou à revoir, un ballet, un opéra et le spectacle sur Lourdes et Bernadette.

Vous avez l'embarras du choix !

Bonnes fêtes de Pâques !



[Le Programme ici](#)

Jean-Marc Hainigue
et votre Conseil d'administration

© 2023 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

